



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de coordination des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le **27 AVR. 2023**

**Installations classées pour
la protection de l'environnement**

Le préfet de la Somme donne acte à l'EARL Faisanderie Picarde, dont le siège social est situé 2, rue du stade, 80500 Etelfay des engagements pris dans le dossier de réexamen, télédéclaré le 9 avril 2018 et complété le 29 mars 2023, définissant le niveau de conformité des installations de son élevage avicole situé à Etelfay, relevant de la directive IED, par rapport aux conclusions parues le 21 février 2017 sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).

Le présent donné acte pourra être opposé à l'EARL Faisanderie Picarde lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Myriam GARCIA

Copie à :

- La mairie d'Etelfay
- Le sous-préfet de Montdidier
- La Direction Départementale de la Protection des Populations